

**Discours de SE Evariste Ndayishimiye,
Président de la République du Burundi et
Président en exercice de la Communauté
Est Africaine, à l'occasion du Sommet
Africain sur le Climat**

Rendons grâce à Dieu le Tout-Puissant qui nous a donné ce beau continent avec d'immense richesses et opportunités de développement.

- ***Excellence Monsieur William Samuel RUTO, Président de la République du Kenya , notre hôte ;***
- ***Excellences Messieurs les Chefs d'Etat ou de Gouvernement ici présents ;***

- *Mesdames et Messieurs représentant les organisations internationales et régionales ;*
- *Mesdames, Messieurs, en vos rangs et qualités respectifs ;*

1. A l'entame de mes propos, Permettez-moi de remercier le Président William Samuel Ruto, le Gouvernement et le Peuple Kenyan, pour l'accueil chaleureux réservé à notre endroit.

Je félicite également le Gouvernement Kenyan et l'Union Africaine pour l'excellente organisation de ce Sommet qui arrive à point nommé.

Excellences, Mesdames, Messieurs ;

2. Le changement climatique est actuellement l'une des plus grandes menaces collectives pour l'humanité.

Au Burundi, les impacts du changement climatique, principalement la sécheresse, les pluies torrentielles, les vents violents, les inondations et les glissements des terrains sont les principaux facteurs de déplacement interne.

A cela s'ajoute l'augmentation du niveau des eaux du Lac Tanganyika, les canicules insupportables, la dégradation croissante des terres qui poussent les familles à se disputer le peu de terres fertiles restantes, etc.

- 3. D'après les résultats de la cartographie multirisque au Burundi, la Perte Annuelle Moyenne (PAM) nationale due aux 5 aléas majeurs est estimée à environ 100 Millions USD. Dans ces pertes, 72% viennent des inondations, 5% des pluies torrentielles et 4% des vents violents.**
- 4. Ainsi, les inondations, les vents violents et les pluies torrentielles occasionnent annuellement une perte moyenne de plus de 70 Millions USD. Cela impacte le bien-être des populations et leur quiétude, provoquent la destruction de l'habitat humain et des infrastructures, la prolifération des maladies et parfois la perte en vies humaines.**

- 5. Ces 20 dernières années, les mille et une collines du Burundi jadis verdoyantes sont exposées aux effets du changement climatique.**

Le Burundi était habitué à avoir une pluviométrie de 9 mois, mais aujourd'hui la sécheresse commence à dépasser les 4 mois, avec un calendrier inhabituel dans la succession et le rythme des saisons, ce qui affecte le rendement de la production agricole et animale.

- 6. Au regard de cette situation, le Burundi a multiplié diverses initiatives pour y faire face.**

En effet, le Burundi s'aligne à toutes les conventions internationales relatives au changement climatique.

A cet égard, le Burundi s'est doté d'un code de l'Environnement 2021 et d'Une Politique d'Orientation environnementale, agricole et d'Élevage tenant en compte le changement climatique.

Ce programme s'accompagne de la mobilisation des agriculteurs à mettre en avant la plantation des arbres fertilisants, en plus du traçage des courbes de niveau pour retenir des eaux de pluies.

7. Le Burundi a préparé et révisé en 2020 ses contributions déterminées au niveau national (CDN) pour rendre opérationnel l'Accord de Paris.

Un Plan National d'Adaptation (PNA) a été également adopté conformément au paragraphe 9 de l'article 4 de l'Accord de Paris.

8. Dans la même optique, au niveau pratique le Burundi implique et mobilise régulièrement les jeunes en vacances dans la préparation des pépinières d'arbres forestiers et agroforestiers à planter pendant les campagnes de reboisement qui se fait chaque année dans le cadre du vaste programme « EWE BURUNDI URAMBAYE », « le Burundi couvert »,

initié depuis 2018 dans le but de réhabiliter les zones forestières dégradées.

Excellences, Mesdames et Messieurs

9. Le Burundi ambitionne de devenir un pays émergent d'ici 2040 et développé en 2060.

Un des objectifs de développement comprend « La protection de l'environnement et le renforcement de la résilience aux changements climatiques ».

10. Dans cette perspective, Plusieurs projets sont en cours et d'autres sont envisagés pour réaliser un développement économique sobre en

carbone et résilient aux changements climatiques.

- 11. Nous pouvons citer entre autres la mise en place des agropoles, des centrales hydroélectriques et photovoltaïques, les énergies renouvelables, la gestion efficace des déchets, l'extension du Programme National de Reboisement, le développement de l'agriculture intelligente (smart farming) par des innovations technologiques adaptées au contexte agricole et géographique ; et cela s'accompagnera par la réduction de l'utilisation de bois de chauffage dans les ménages en promouvant d'autres moyens de**

substitution tels que la tourbe, le gaz naturel et le biogaz .

Excellences, Mesdames, Messieurs ;

12. Comme vous le savez, l'Afrique supporte le poids des impacts du changement climatique, bien qu'elle contribue à moins de 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre et que sa responsabilité historique soit négligeable.

C'est le moment ici de la lancer un appel vibrant aux pays développés de respecter leurs engagements pris lors du sommet sur le climat à Paris en 2015, en libérant les 100 milliards par an en faveur des pays en développement pour atténuer les

changements climatiques et soutenir les efforts de transition verte et de croissance verte de notre économie.

- 13. Pour conclure, nous réitérons notre attachement à l'accord de Paris, à la Stratégie et au Plan d'actions 2022-2032 de l'Afrique en matière de changement Climatique et de Développement Résilient.**

JE VOUS REMERCIE POUR VOTRE ATTENTION